



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
des affaires culturelles**

Jean-Michel KNOP  
Directeur régional  
02 31 38 39 50  
jean-michel.knop@culture.gouv.fr

Caen, le 27 janvier 2025

**NOTE D'INFORMATION  
à l'attention des directeurs de sites culturels et  
des organisateurs de grands événements**

**Objet : Adaptation de la posture VIGIPIRATE « hiver – printemps 2025 ».**

Au regard de l'état de la menace terroriste et de l'instabilité de la situation internationale, la posture Vigipirate « hiver – printemps 2025 », active depuis le 15 janvier 2025, demeure sur l'ensemble du territoire national au niveau « **Urgence - attentat** »



Dans ce contexte, la posture VIGIPIRATE maintient l'accent notamment sur la sécurité des rassemblements festifs, culturels ainsi que sur la sécurité des bâtiments publics.

J'attire une nouvelle fois votre attention sur la nécessité, préalablement à l'organisation de tout évènement, de prendre contact avec les forces de sécurité intérieur (FSI).

Je vous invite à adapter vos mesures de sûreté en fonction des vulnérabilités particulières de votre structure, de la fréquentation et des amplitudes horaires d'ouverture ainsi que, si nécessaire, du contexte local évalué en lien avec les services de l'État.

Il convient également d'actualiser vos procédures d'alerte, vos plans de protection et vos procédures internes d'évacuation ou de confinement et de les porter à la connaissance des nouveaux arrivants dans vos établissements.

Par ailleurs, pour votre information, les attaques par véhicules-béliers demeurent un mode d'action privilégié des organisations terroristes. Aussi, pour tout évènement organisé sur la voie publique, il est impératif de prendre en compte cette menace et de mettre en œuvre les dispositifs adaptés afin de s'en prémunir.

Vous pouvez prendre l'attache des référents sûreté locaux (police ou gendarmerie) et/ou consulter le guide des bonnes pratiques de sécurisation d'un évènement de voie publique du ministère de l'Intérieur (<https://www.interieur.gouv.fr/Publications/Securite-interieure/Securisation-des-evenements-de-voie-publique>)

*Merci par avance de votre respect  
de toutes les personnes.*

Pour le Préfet de la région Normandie et par délégation,  
Le Directeur régional des affaires culturelles

Jean-Michel KNOP